



**Programme des épreuves d'admissibilité**

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours.

**Collège :**

- Rencontres avec d'autres cultures

**Lycée :**

- Représentation de soi et rapport à autrui
- Sauver la planète, penser les futurs possibles
- Identités et échanges
- Diversité et inclusion

Ce thème et ces axes s'appliquent aux deux épreuves d'admissibilité :

- l'épreuve écrite disciplinaire (première épreuve d'admissibilité)
- l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (deuxième épreuve d'admissibilité)

Pour l'épreuve écrite disciplinaire, les ouvrages de référence ci-dessous serviront d'appui à ce programme :

**\* Littérature**

- *Roman* : Willem Elsschot, *Lijmen / Het been* (Antwerpen 1923 / 1938).

**\* Civilisation**

- *Thème* : Nederland en Vlaanderen tijdens het Interbellum
- *Texte* : Mathijs Sanders, *Europese papieren; Intellectueel grensverkeer tijdens het interbellum* (Nijmegen 2016).

Le dossier proposé à l'analyse des candidats pour la première partie (composition) de l'épreuve écrite disciplinaire comprendra un extrait de l'un ou l'autre de ces ouvrages. L'ensemble du dossier comportera trois documents (deux textes et une iconographie) formant une unité thématique en lien avec le thème ou l'axe du programme qui sera mentionné dans le dossier.

**Programme des épreuves d'admission**

Pour l'épreuve orale de leçon, le programme est celui des collèges et lycée.